

secteur culturel. Les demandes en ce sens sont sans conteste raisonnables et, sous l'impulsion du Comité permanent des communications et de la culture, elles sont réalisables. Le régime fiscal n'est pas gravé dans le marbre. Et s'il l'était, nous pourrions vous recommander, parmi nos membres, un certain nombre de sculpteurs très compétents et extrêmement motivés.

#### HISTORIQUE

Comme nous l'avons déjà mentionné, aucun des problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui n'est nouveau, comme le reconnaissait d'ailleurs la seule revue complète, mais néanmoins vouée à l'échec, que le gouvernement fédéral ait entreprise sur la question jusqu'à maintenant.

La question de la fiscalité et des arts était déjà objet de préoccupation pour l'ex-secrétaire d'État Gérard Pelletier et la nouvelle Direction des arts et de la culture de son ministère vers la fin des années 1960 et le début des années 1970. Ses successeurs, Hugh Faulkner et John Roberts, se sont également intéressés à la question, et c'est pendant cette période, au milieu des années 1970, que feu Russell Disney, associé principal de Touche Ross, et pendant plus de dix ans trésorier de la Conférence canadienne des arts, a entrepris et publié La fiscalité fédérale et les artistes au Canada, communément appelée le Rapport Disney, pour le compte du Secrétariat d'État.

Le rapport a été présenté au Cabinet, qui l'a étudié puis renvoyé pour analyse et commentaires à un comité interministériel formé de fonctionnaires du Secrétariat d'État, du ministère des Finances, de Revenu Canada, Impôt, de Revenu Canada, Douanes et Accise, du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et du Bureau du Conseil privé. Le Comité interministériel d'étude du Rapport Disney a évalué en détail les recommandations du Rapport Disney pour finalement arriver à se mettre d'accord sur un seul point: que les ministères participants n'étaient pas d'accord. C'était un enterrement de première classe.

La question devait être reprise, mais pas sur l'initiative du Cabinet, par un autre comité interministériel qui avait des préoccupations plus vastes. Nous ignorons ce qui est advenu des autres questions figurant au programme de ce comité, mais les recommandations du Rapport Disney sont disparues sans laisser de trace. Nous aimerions penser que, pendant les années consacrées inutilement à l'étude du Rapport Disney, les membres du Cabinet s'impatientaient en jetant des regards d'anxiété sur leurs calendriers. Malheureusement, jusqu'à ce que des événements récents viennent leur rafraîchir la mémoire, ils avaient probablement oublié depuis longtemps qu'ils avaient étudié le rapport et chargé des fonctionnaires de les conseiller en la matière.

Les stériles discussions interministérielles du Rapport Disney ont été suivies du lancement d'un nouveau groupe, qui a pris le nom de Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, coprésidé par Louis Applebaum et Jacques Hébert. En prévision de cette étude, la Conférence canadienne des arts a élaboré et publié Une stratégie culturelle à la fin de 1980,